



Directrice de Publication : Caroline Claire Yankep

Jeunesse TRANSFERT

Une jeunesse capable de s'assumer devant toute épreuve socio politique en préservant l'esprit civique et le sentiment national.

Hors Série N° 07

Une publication périodique de la *Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ)*

Juillet 2022

NECESSAIRE PROXIMITE ENTRE ELU ET CITOYEN

Rendez-vous au Forum des Jeunes du Cameroun - 14e édition - Organisé par Zenü Network



Editorial

Nous avons de plus en plus le sentiment que les réseaux sociaux; en se prévalant d'avoir augmenté la liberté d'expression, ont réduit les possibilités d'une expression organisée, canalisée et objective. Tout le monde et chacun parle, parfois en même temps, sans qu'on ne sache si souvent à qui l'on s'adresse. Même si ces espaces émergents démontrent leur impact sur la présence permanente des débats publics et la transformation de la vie sociale, ils ne doivent pas éliminer l'espace physique et parfois frontal qui a l'avantage de produire une interaction spontanée émotionnelle, permettant aux interlocuteurs de se comprendre plus en profondeur puisqu'un tel espace met en évidence aussi la communication non verbale. C'est pourquoi nous croyons qu'il y a une nécessité d'accroître la proximité entre les élus et les citoyens.

Les Maires (Conseillers Municipaux), les Conseillers Régionaux et les

Parlementaires (Députés et Sénateurs) sont ici interpellés à réduire la distance qui les sépare de ceux et celles par qui un mandat a été obtenu pour gérer les affaires publiques. Si les Maires disposent d'outils de mobilisation des citoyens à l'instar du budget communal dont l'approche d'élaboration devrait être participative (budget participatif), il n'en est pas encore de même pour les Sénateurs et les Députés qui eux aussi reçoivent et gèrent un budget sans possibilités pour le citoyen d'y donner une quelconque orientation. Le fameux fond de micro projets parlementaires dès lors prend absolument le sens d'un fond privé. Or, ce sont des biens publics et les dépositaires devraient pouvoir rendre compte de son utilisation.

Cette dotation insignifiante frappée depuis 2019 de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et qui ramènerait l'enveloppe individuelle et annuelle de 8 millions à un peu moins de 7 millions peut être utilisée autrement. Par

exemple la dédier au renforcement des capacités opérationnelles des Parlementaires en leur instituant une permanence dotée de personnel et d'équipements.

D'où l'idée d'une institutionnalisation des permanences parlementaires par conversion des fonds de micro projet alloués aux parlementaires. Elle viendrait créer la proximité que nous trouvons indispensable pour le rayonnement de la démocratie participative. Car une permanence permettrait un contact facile entre l' élu et l'électeur, en plus de créer des emplois. La campagne pour l'institutionnalisation des permanences parlementaires par conversion des fonds de micro projets parlementaires est donc une expérience à éprouver. Nous en déduisons qu'elle nous permet aussi d'apprécier la détermination et la sincérité des Parlementaires à lutter véritablement contre le chômage des jeunes.

CONTENU DU PLAIDOYER

Parmi les nombreuses questions de la démocratie et plus encore de la décentralisation, figure en bonne place celle des espaces de rencontre entre citoyens et élus. Si on sait qu'on peut rencontrer un Maire à la Commune, le Prédécent au palais de l'unité, la question de savoir où rencontrer les Députés n'a pas de réponse institutionnelle. Pendant une session de formation des jeunes à la participation raisonnée à des processus électoraux, cette question est revenue et à inspiré des jeunes à écrire à leurs élus pour proposer une solution qui viendrait répondre à la question d'espace institutionnel de rencontre des élus de la nation.

Message des jeunes aux élus

A la haute attention des Honorables membres
de la Représentation Nationale,
Députés de la 10e législature

(Lettre écrite le 09 mars 2020)

Objet : Lettre ouverte sur la (l'in) sensibilité des Députés aux préoccupations des populations en général et des jeunes en particulier.

Honorables membres de la Représentation Nationale,

La convocation de la session inaugurale de la 10^e législature de l'Assemblée Nationale Camerounaise nous donne l'opportunité de vous féliciter collectivement mais surtout individuellement pour votre élection en qualité de représentant de l'ensemble de la nation et par conséquent dépositaire de la souveraineté nationale dont le peuple camerounais reste le seul titulaire, et que chacun (e) de vous est appelé(e) à exercer, avec le Président de la République au nom de ce peuple.

Tenant ainsi votre pouvoir du peuple pour exercer légitimement la fonction législative et celle de contrôle de l'action du gouvernement (Article 14(2) de la Constitution de 1996), nous avons la faiblesse de croire que l'institution parlementaire à travers l'Assemblée Nationale peut et devrait créer des cadres et conditions irréversibles pour répondre aux nombreux problèmes qui s'opposent à l'appropriation citoyenne des dynamiques politiques au niveau local.

Ainsi conviendrez-vous avec nous et avec ceux et celles qui soutiennent que la participation politique au niveau local "souffre d'une faible mobilisation politique, d'une faible et insuffisante capacité à articuler les problématiques économiques et sociales en termes de politiques et de gouvernance locale" et que "La réactivité politique ou la satisfaction des demandes, des besoins et des attentes des citoyens par les élus est le maillon faible de la vie politique".

En considérant que l'Assemblée Nationale constitue l'une des institutions par le truchement desquelles le peuple exerce la souveraineté, la proximité des Députés avec les populations devrait leur permettre de faire valoir leurs aspirations profondes, leurs choix et leur sentiment de participer dans les instances de décision étatique.

LE DEPUTE PEUT ETRE UN EMPLOYEUR MAIS OÙ PEUT-ON LE RENCONTRER EN DEHORS DE L'HEMICYCLE ?

Convertir les Fonds de micro Projets Parlementaires en appui institutionnel aux Députés c'est assurer le rapprochement des Députés des populations et les impliquer résolument dans la lutte contre le chômage des jeunes.



Réussir à créer et consolider une telle passerelle consacrerait l'appropriation par les citoyens des dynamiques politiques et de développement en cours au plan local (décentralisation) et national. S'impose alors la nécessité de la vision de systématiser et structurer la réalité législative (du pouvoir législatif) au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), permettant ainsi d'institutionnaliser la relation entre le citoyen et le législateur par ailleurs élu de la nation.

C'est dans cet ordre de pensée que nous plaçons pour l'institutionnalisation des Permanences Parlementaires et la conversion des fonds de micro projets parlementaires en fond d'appui institutionnel des Députés, afin qu'il y ait plus d'espaces et de cadres formels où toucher la sensibilité des Députés aux préoccupations des populations en général et des jeunes en particulier. Car en effet, chaque permanence parlementaire en employant un minimum de cinq (05) jeunes, constituerait un vivier d'emplois et une source de création des compétences et des richesses pour cette jeunesse pour qui le chômage est devenu une maladie virale.

Instituer et institutionnaliser les permanences parlementaires équivaut dans le contexte camerounais actuel à créer des emplois aux jeunes et rapprocher les élus de la nation des populations. Deux dimensions qui, dans la gouvernance locale actuelle préoccupent réellement les citoyens. Nos institutions y compris l'Assemblée Nationale ne pourront être promotrices de la démocratie et sensibles aux préoccupations du peuple, selon le souhait de la Constitution de 1996 et de la vision 2035 du Cameroun, que si les acteurs politiques locaux et nationaux (les Députés en premier), sont prêts à opérationnaliser la généreuse vision de décroisement social et politique qu'inspire la participation citoyenne.

Honorables membres de la Représentation Nationale,

Dans la mesure où le vote reste la modalité la plus importante de participation politique au plan local, il importe pour les élus de montrer aux électeurs la proximité qui leur permet de connaître et de comprendre leurs préoccupations afin d'organiser de façon inclusive avec les populations les réponses appropriées et structurées aux maux dont elles souffrent.

(Suite en P.3)

DEMARCHE DU PLAIDOYER

La **démarche de plaidoyer** vise à faire des décideurs les porteurs politiques de sa position, il s'agit de les convaincre du bien fondé de sa cause, de l'intérêt qu'ils ont à la défendre pour qu'ils en deviennent les premiers défenseurs. Pour obtenir un résultat contribuant au changement social

The **advocacy approach** aims to make decision-makers the political bearers of one's position, convincing them of the merits of one's cause, of the interest they have in defending it, so that they become its first defenders. To obtain a result that contributes to social change .

(Suite de la P.2)

A ce titre, l'Assemblée Nationale peut servir de tremplin pour donner au local la possibilité et le pouvoir de disposer d'une influence déterminante sur le fonctionnement des institutions politiques nationales. C'est pourquoi, au-delà d'institutionnaliser les permanences parlementaires, nous observons que malgré le Grand Dialogue National (GDN), les Députés de la Nation doivent avoir le courage, le scrupule et l'audace de discuter une fois de plus au sein de l'Assemblée Nationale de la crise anglophone et se constituer conformément à leur statut d'élus de la nation indépendamment de la chapelle politique, en un bloc uni pour organiser l'écoute des populations du Nord Ouest et du Sud Ouest prises dans les mailles d'une pluralité de milices incontrôlées et incontrôlables dont les actes endeuillent davantage tous les jours le peuple économiquement meurtri.

Les élus de la Nation que vous êtes, doivent prendre le lead pour appeler à un cessez le feu, en s'adressant avec leur cœur à ces jeunes qui ont pris les armes contre la Nation, tout en leur promettant comme aux autres restés fidèles à la devise et aux emblèmes du pays, de contrôler à fond et sans fioriture toutes les actions menées par le gouvernement ou évidemment son inaction (inertie), au lieu de continuer dans la coexécution du budget de l'Etat au moyen des fonds dits de micro projets qui en définitive ne peuvent être perçues que comme du saupoudrage.

Honorables membres de la Représentation Nationale,

En formulant cette correspondance, Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) qui a l'avantage de travailler au quotidien aux côtés de la jeunesse espère trouver en vous une attention particulière aux suggestions y contenues.



Plusieurs jeunes se sont déployés pour le plaidoyer. Ici Igor Tchouateun au Palais des Congrès, en entretien avec une cible à convaincre.



Lors de la campagne de plaidoyer, l'équipe de Ange Esther Le-Nsi constate que très peu de jeunes savent qu'il existe une permanence parlementaire à Ngoumou (Mefou et Akono)

How youth can get involved in this advocacy

The advocacy related to the institutionalization of parliamentary offices through the transfer of funds from micro-projects to support the institutionalization of parliamentary offices aims to create a proximity between elected officials and the population, and to encourage young people to get involved in public affairs, but above all, to allow for a better representation of citizens in the National Assembly.

This advocacy was thought by the youth and is carried by these young people. To this end, it is important that other young people get involved, by taking several actions in their communities. These actions could include :

- **Raising awareness among peers through understanding the objectives of advocacy** This should push the youth in their different communities to engage in discussions so that the maximum number of people understand the stakes of the said advocacy.
- **Lobbying**, an action that requires youth to organize themselves to meet with elected officials to present the idea, messages and objective of the advocacy.
- **Working with the media** to get them involved and to relay the campaign as far as possible, and keep the messages alive to build public opinion.
- **Quest for allies**: in association, coalitions or in networks, allies are essential to support the relevance of the advocacy and relay it to their target groups. Together we are strong and we can go further, even if we go slowly. Each youth must identify those who may be sympathetic to this message and tell them about this advocacy.

Dans le cadre du Service Civil pour la Paix (SCP), DMJ a mobilisé une quinzaine de jeunes pour participer au "Forum des Jeunes du Cameroun" (FJC) organisé par Zenü Network, qui se tient du 15 au 20 juillet 2022 à Kribi. En marge du lobbying des autorités gouvernementales, la présence de ces jeunes à ce Forum visera trois objectifs:

- ⇒ animation de la Campagne Citoyenne Contre les Querelles Ethnico Tribales et le discours de haine, la lutte contre les violences, la consommation des drogues et stupéfiants en milieu jeune (CACIQUE),
- ⇒ animation du plaidoyer pour l'institutionnalisation des Permanences Parlementaires,
- ⇒ enregistrement des émissions radio dans le cadre du programme Impacting Your Generation (IYG).

Faisabilité de la création et mise en place des Permanences Parlementaires au Cameroun

Pour vérifier qu'il est faisable d'instituer les Permanences Parlementaires par conversion des Fonds de micro projets parlementaires en appui institutionnel aux Députés, le jeune Martial Bakop a effectué des calculs élémentaires qui donnent un aperçu facile à évaluer les avantages qu'auront les élus du peuple à faire adopter une telle démarche. Il décrit ci-après comment lesdits fonds pourraient être utilisés efficacement pour la lutte contre le chômage des jeunes tout en rapprochant le Député de ses électeurs.

La distribution voire même la redistribution équitable des richesses au Cameroun n'est pas la chose la mieux partagée par nos dirigeants y compris nos représentants. Il n'y a qu'à voir que les projets valorisés dans certaines parties du pays ne prennent pas très souvent en considération les réalités des localités qui doivent en bénéficier. Avec les élections locales (municipales et législatives 2020) dans un contexte où tarde à se concrétiser l'application palpable des lois sur la décentralisation, qui nous espérons permettra de rapprocher les élus locaux des populations, il est important voire d'une nécessité urgente, de mettre sur pied un cadre pour recenser les différents besoins et aspirations des populations, et orienter les élus dans les propositions de lois qui favoriseront le développement local. **Les Permanences Parlementaires constituent un tel cadre de consultation voire de concertation.**

Plusieurs interrogations peuvent être soulevées quant à la création d'un tel dispositif pour un travail de proximité et dont celle des ressources financières pour soutenir ces Permanences Parlementaires. Une simple analyse nous permet de montrer que la création des Permanences Parlementaires est juste une affaire de cohérence du discours, de volonté politique et d'intégrité à l'égard des concitoyens. En effet, notre pays compte **180 députés**, chacun élu pour un mandat de **05 ans**. Chaque année, tout député reçoit la somme de **8.000.000 FCFA** pour les micros projets dans sa localité. En **05 ans**, il reçoit un montant cumulé de **40.000.000 FCFA/mandat**. Selon le Ministre du travail et de la sécurité sociale, un camerounais peut vivre avec une somme mensuelle

de **36.270 FCFA par mois**.

Supposons qu'un député emploie **05 Jeunes** dans sa Permanence Parlementaire. L'Assemblée Nationale aura ainsi créé **5*180 = 900 emplois directs au profit des nombreux jeunes** en situation de chômage.

Comment rémunérer ces jeunes ? La démarche ci-dessous explique la faisabilité de la mise sur pied et la prise en charge des employés d'une Permanence Parlementaire.

Avec les **8.000.000 FCFA** destinés aux micros projets qui n'aident pas efficacement et durablement les populations, l'on pourra payer un salaire mensuel aux jeunes qui assurent chaque Permanence Parlementaire. Nous aurons donc : **8.000.000 FCFA/12/5 = 133.000 FCFA**. A supposer que le Député employeur verse **100.000 FCFA/mois de salaire brut à chaque jeune** avec prise en compte de la **cotisation sociale (allocations familiales) et ses impôts, la différence de 133.333 - 100.000 = 33.333*5 = 166.665 fcfa** peut constituer le coût mensuel du loyer dans un bureau moderne avec salle de réunion et prise en charge

des coûts fixes (Loyer, électricité, Eau et Téléphone).

Martial Geradin Bakop, Etudiant



Martial Bakop, Coordinateur du Comité de Plaidoyer.

Faites partie du plaidoyer et soutenez les jeunes pour l'amélioration de leurs conditions

- Be part of the advocacy and support young people to improve their living conditions -

MERCI A NOS PARTENAIRES



Directrice de Publication

Caroline Claire Yankep

Conseil Editorial

Dupleix F. Kuenzob
Abbé Gilbert Tuekam
Alice N. Tchoumkeu
Claudia Kaiser

Rédacteur en Chef

Michel Fokou

Secrétaire de Rédaction

Stéphanie Pettang

Relations Publiques

Jacqueline Saapong Mouna
Igor Tchouateun

Collaboration

Alliance Fidèle Abelegue
Thierry Fegue
Elise Virginie Mvemie
Hannah Djougoudoum
Félix Kouanou
Arnaud Junior Tonga
René Eric Etoga Fouda
Elvis Tetang
Emmanuel Lawane
Tissia Firida
Francis Danzabe
Martin Djekome
Yasmine Soumaïyata
Cisse Djibril
Ngochi Emmenrencia
Diderot Toka
Ferdinand Fendju
Geradin Martial Bakop